



Bulletin d'adhésion FFDM

Vous pensez que la Détection de Métaux est une activité récréative, utile aux gens, utile à la planète et bonne pour la santé !

Rejoignez la Fédération Française de Détection de Métaux identifiée et reconnue comme l'organisation nationale française chargée de représenter la pratique de la détection de métaux, la pêche à l'aimant et les pratiquants.

Vous êtes une Association, vous avez décidé de vous fédérer à la **FFDM** pour relayer les valeurs de la Fédération et promouvoir le Loisir en Région (*contactez-nous*) !

Votre cotisation annuelle sera de 3€ par membre.

Vous êtes UDM indépendant et souhaitez rejoindre la **FFDM** !

- * Vous adhérez pour 2023, **votre cotisation est de 15€**
- * Vous adhérez pour 2023 & 2024, **votre cotisation est de 19€**
- * Vous adhérez pour 2023, 2024 & 2025, **votre cotisation est de 29€**

* Vous êtes UDM indépendant, vous souhaitez en cas de besoin pouvoir être mis en relation avec un avocat spécialisé !

Souscrivez l'option pour 50€ (*en sus de votre adhésion*

quelqu'elle soit)

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Téléphone :

Adresse postale :

E-mail :

@

Je souhaite adhérer à la FFDM **pour 2023**, je joins un chèque de **15€**

Je souhaite adhérer à la FFDM **pour 2023 et 2024**, je joins un chèque de **19€**

Je souhaite adhérer à la FFDM **pour 2023, 2024 et 2025**, je joins un chèque de **29€**

Je souhaite adhérer à la FFDM et souscrire l'option "mise en relation avec un avocat", j'ajoute **50€** à mon chèque d'adhésion.

Date :

Signature (obligatoire) :

Cette cotisation constitue votre engagement militant en vue d'obtenir pour la France une réglementation dédiée à l'usage du détecteur de Métaux à des fins récréatives.

Outre les conseils et recommandations d'ordre légaux, la FFDM met à votre disposition des modèles de protocoles de recherche et de dépollution avec motif légal.

En cas de problème vous bénéficiez via la Fédération d'un entretien gratuit avec un avocat spécialisé (si vous avez souscrit l'option).

Ces données figureront dans nos fichiers informatiques et ne sont pas accessibles à des tiers.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 20 juin 2018, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

En vigueur depuis le 25 mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) établit des règles relatives à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et des règles relatives à la libre circulation de ces données. Les données sont collectées pour la gestion de l'association FFDM par le Président et le Trésorier et ne sont pas utilisées à des fins commerciales. En tant qu'adhérent, vous bénéficiez d'un droit à l'oubli et à l'effacement.

Ce formulaire d'adhésion est à renvoyer à :

Fédération Française de Détection de Métaux
73 rue François Mitterrand
62570 WIZERNES

(Accompagné de votre chèque de règlement libellé à l'ordre de la : Fédération Française de Détection de Métaux

Retrouvez également votre Fédération sur :



ou sur le site web de la Fédération : ffdm.website

Information légale :

En France, l'utilisation d'un détecteur de métaux à des fins archéologiques est réglementée, rappez-vous à l'article L542-1 du Code du Patrimoine